

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 décembre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4709)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 492

présenté par
M. Saint-Martin

ARTICLE 34

À l'alinéa 58, substituer aux mots :

« paiements directs »,

les mots :

« paiement direct ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.